



Concours Vidéo INRS 2017 "De l'école au travail"

publié le 05/11/2016

L'INRS organise, sous le parrainage du Ministère de l'Education Nationale, **la 5ème édition du concours vidéo destiné aux apprentis et élèves des lycées professionnels**, « Santé et sécurité au travail : « De l'école au travail, à vos vidéos » qui se déroulera du 15 octobre 2016 au jeudi 6 avril 2017 19 h (date limite de dépôt des vidéos).

Les 4 premières éditions ont montré que participer à ce concours constitue un projet pédagogique très mobilisateur pour sensibiliser les jeunes aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs premiers pas dans le monde professionnel (périodes de stage ou d'alternance en entreprise). Depuis sa création en 2012, plus de 300 vidéos ont été mises en ligne sur Dailymotion.

Placée sous la responsabilité d'un responsable pédagogique, la participation à ce concours est gratuite et ouverte à tout groupe d'élèves et d'apprentis qui préparent un diplôme professionnel dans un établissement de l'enseignement secondaire (CFA, lycée professionnel, technologique, polyvalent, public ou privé ainsi que les SEGPA et EREA) en France (hors DOM-TOM).

Les vidéos devront porter sur les démarches et solutions de prévention au-delà du simple usage des équipements de protection individuelle.

Elles seront jugées par un jury composé de représentants de l'Education nationale, de Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail, de l'INRS et d'experts. 3 ou 4 équipes gagnantes seront récompensées et invitées à la cérémonie de remise des prix qui se déroulera à l'INRS le vendredi 2 juin 2017.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.